

IMAGINONS ENSEMBLE

l'avenir du

Vieux-Charny

RAPPORT SYNTHÈSE DES
PRÉ-CONSULTATIONS PUBLIQUES

PPU Vieux-Charny

AC /a
AnneCarrier architecture.

Ville de
Lévis


CORPORATION
CHARNY
REVIT

RAPPORT SYNTHÈSE | PPU DU VIEUX-CHARNY

de la pré-consultation publique tenue le 25 mai 2016 à l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours;
des mémoires déposés à la Ville entre le 25 mai et le 13 juin 2016 par des organismes ou des citoyens;
de la consultation sur invitation avec les commerçants du Vieux-Charny tenue le 29 novembre 2016.

AVIS

Ce document fait état des propositions et commentaires soumis par les citoyens.

REMERCIEMENTS

Le comité de pilotage du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Vieux-Charny souhaite remercier tous les citoyen(ne)s, organismes et groupes d'intérêts qui ont pris part aux différentes étapes des pré-consultations publiques.

AC /a
AnneCarrier architecture.

 Ville de
Lévis


CORPORATION
CHARNY
R É V I T

TABLE DES MATIÈRES

A ▪ DÉROULEMENT ET MÉTHODOLOGIE	1
Méthode de collecte, d'analyse et d'intégration des informations	1
Thèmes soumis lors des pré-consultations	2
Grille d'analyse des interventions verbales et écrites	3
B ▪ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS	4
C ▪ CONSULTATION SUR INVITATION	8
ANNEXE : CONSULTATION SUR INVITATION DES ORGANISMES DU MILIEU	11

A - DÉROULEMENT ET MÉTHODOLOGIE

MÉTHODE DE COLLECTE, D'ANALYSE ET D'INTÉGRATION AU PPU DES COMMENTAIRES FORMULÉS

- A** Identification de chacun(e) des citoyen(ne)s ou des organismes qui se sont prononcés verbalement ou par écrit;
- B** Classification des propos (propositions, commentaires, mises en garde et souhaits) à l'intérieur des 9 thèmes suggérés, ou sous la rubrique autres thèmes (#10);
- C** Inscription des éléments significatifs exprimés par les citoyens, c'est-à-dire tout ce qui constitue une proposition, qui met l'accent sur les éléments répertoriés précédemment ou qui se démarque par son argumentaire;
- D** Relevé du sentiment collectif qui se dégage du processus en cours et des propositions exprimées qui font consensus;
- E** Mise à jour des tendances qui se dégagent, des conflits d'usage à prévoir, des pièges à éviter;
- F** Relevée des organismes et commerçants désirant rencontrer le comité de pilotage pour approfondir leur vision de développement du Vieux-Charny;
- G** Réception du document d'orientations du programme particulier d'urbanisme (PPU) du Vieux-Charny préparé conjointement par la Direction de l'urbanisme et la Direction du développement économique et de la promotion de la Ville de Lévis;
- H** Organisation et tenue d'une séance de consultation sur invitation pour les organismes et commerçants en ayant manifesté le désir;
- I** Rédaction du rapport des pré-consultations publiques;
- J** Validation du rapport en comité de pilotage, puis diffusion publique par la Ville de Lévis;
- K** Élaboration du PPU, en collaboration avec le comité de pilotage, sur la base des commentaires et des informations recueillis lors des séances de pré-consultation. Le PPU sera également guidé par les orientations et préoccupations de la Ville à l'égard du Vieux-Charny, ainsi que par les projets en voie de réalisation et par les contraintes techniques d'aménagement.



Ville de Lévis, 2015

A ■ DÉROULEMENT ET MÉTHODOLOGIE

THÈMES SOUMIS LORS DES PRÉ-CONSULTATIONS ET PROPOSÉS POUR LA PRODUCTION DES MÉMOIRES

- 1 Territoire identitaire du PPU du Vieux-Charny
- 2 Circulation automobile, transport en commun et déplacements actifs
- 3 Design des rues et stationnement
- 4 Espaces publics, parcs et espaces verts
- 5 Animation du milieu de vie
- 6 Patrimoine bâti exceptionnel et insertions architecturales contemporaines
- 7 Densification urbaine, espaces constructibles et non constructibles
- 8 Mixité des usages, commerces de proximité et logement abordable
- 9 Encadrement réglementaire
- 10 Autres thèmes

A - DÉROULEMENT ET MÉTHODOLOGIE

GRILLE D'ANALYSE

Voici la grille utilisée pour l'analyse des 23 interventions verbales, séance tenante, le 25 mai 2016, ainsi que des 18 mémoires déposés à la Ville entre le 25 mai et 13 juin 2016.

		GRILLE D'ANALYSE DES INTERVENTIONS VERBALES ET ÉCRITES									
INTERVENANT(E)		1 Territoire identitaire à l'étude	2 Circulation automobile, transport en commun et déplacements actifs	3 Design des rues et stationnement	4 Espaces publics, parcs et espaces verts	5 Animation du milieu de vie	6 Patrimoine bâti et insertions architecturales contemporaines	7 Densification urbaine, espaces constructibles et non constructibles	8 Mixité des usages, commerces de proximité et logement abordable	9 Encadrement réglementaire	10 Autres thèmes
#1 Intervenant X			✓		✓	✓	✓				✓
		<u>Éléments significatifs :</u>									
#2 Regroupement Y		✓		✓				✓	✓	✓	
		<u>Éléments significatifs :</u>									

B - PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS

MESSAGES ET SOUHAITS EXPRIMÉS PAR LES ORGANISMES ET LES CITOYENS CONCERNANT LE VIEUX-CHARNY

La population du Vieux-Charny s'est présentée en grand nombre lors de la pré-consultation publique du 25 mai 2016 afin de manifester son attachement au quartier ancien. Certains ont également déposé un mémoire ou un commentaire afin de préciser leur vision de développement du secteur et suggérer des projets adaptés pour l'amélioration de leur cadre de vie.

À travers leurs interventions, les Charnycois ont exprimé leur désir de résider dans un milieu de vie de qualité, où commerces et services de proximité sont accessibles de manière sécuritaire tant à pied qu'à vélo. La riche histoire du quartier, le charme et l'échelle humaine de son cadre bâti patrimonial ainsi que la présence de plusieurs écoles et institutions sont tant d'éléments qui font la fierté de ses résidents. De même, pour les citoyens, la position géographique du Vieux-Charny, au carrefour des axes de déplacements lévisiens, en fait à la fois un lieu accessible et stratégique pour attirer de nouvelles familles, mais amène également son lot de circulation de transit dans le quartier.

D'ailleurs, la circulation automobile, le camionnage et la sécurité routière, tout comme le bruit et les fuites commerciales, sont des problèmes soulevés par de nombreux intervenants. Plusieurs citoyens ont également pris la parole pour dénoncer le «manque d'amour» conféré au Vieux-Charny qui donne une image de quartier mal entretenu et délaissé. Cependant, tous s'entendent pour dire que le Vieux-Charny possède un potentiel indéniable et que certaines interventions pourraient facilement remédier à la situation. De plus, nombreux sont ceux qui ont salué l'initiative de revitalisation que la Ville de Lévis entreprend à travers le processus d'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) et misent sur ce projet pour redonner sa vitalité d'antan au Vieux-Charny.

1 Territoire identitaire à l'étude du PPU du Vieux-Charny

Plusieurs citoyens ont demandé que le parc des Chutes-de-la-Chaudière soit intégré au territoire du PPU. En effet, pour ces citoyens, la connexion du parc avec le quartier ancien est essentielle et devrait faire partie de la réflexion entourant le processus de PPU. De plus, cet espace vert possède un potentiel récréotouristique dont le Vieux-Charny doit tirer parti pour attirer de nouveaux visiteurs dans ses commerces.

En outre, certains ont questionné la différence entre la délimitation du secteur d'intérêt patrimonial identifié au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale volet patrimonial (PIIA) et la délimitation du Vieux-Charny identifiée dans l'exercice de PPU.



Charny-Revit, 2016

B ■ PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS

2 Circulation automobile, transport en commun et déplacement actif

Le Vieux-Charny étant situé près des axes de transports urbains importants, la circulation automobile est un enjeu majeur pour ses citoyens. Il s'agit d'un lieu de transit important, notamment aux heures de pointe. De plus, le camionnage circulant sur l'avenue des Églises irrite plusieurs citoyens qui souhaiteraient voir les camions contourner le quartier ancien pour accéder aux autoroutes 20 et 73. Les livraisons à l'heure de pointe compliquent également la circulation, notamment sur les rues plus étroites du quartier. Une nouvelle connexion vers Saint-Rédempteur et un nouvel accès à l'autoroute 73 sont des solutions qui ont été soulevées pour diminuer le trafic à Charny.

Les usagers du transport en commun qui ont pris la parole lors de la pré-consultation publique sont, quant à eux, ravis de la desserte du quartier par la STLévis. Cependant, ils trouvent que la qualité des aires d'attente des autobus est déficiente et que celles-ci gagneraient à être mieux aménagées (bancs, abri-bus, déneigement, etc.). En matière de transport en commun, plusieurs ont aussi suggéré la mise en place d'un train urbain reliant Charny et Québec.

Par ailleurs, plusieurs intervenants ont dénoncé la difficulté de se déplacer à vélo dans le Vieux-Charny. En effet, s'ils saluent la présence d'un réseau cyclable remarquable à Lévis, ils déplorent la difficulté qu'ils ont à atteindre ce réseau à partir du Vieux-Charny. La piste cyclable du viaduc de l'avenue des Églises (à la sortie 314) arrête brusquement du côté de Saint-Romuald (chemin du Sault), ce qui rend l'accès au Vieux-Charny et au réseau cyclable peu sécuritaire. Pour les cyclistes aguerris, c'est l'état de la chaussée qui est déplorable, puisque les trous et nids-de-poule abîment leur équipement et rendent désagréable le trajet dans Charny. Une meilleure connexion avec le quartier Breakeyville et le parc des Chutes-de-la-Chaudière a également

été demandée.

Les déplacements à pied sont une préoccupation majeure pour les résidents du quartier. Pour plusieurs citoyens, se promener à pied au sein d'un quartier pour profiter de ses parcs, de ses commerces et de ses services est la clé d'une grande qualité de vie. La proximité qu'offre le tissu urbain du Vieux-Charny permet ce genre de mode de vie, mais la qualité des infrastructures piétonnes, le bruit et la circulation automobile importante compromettent la possibilité de se déplacer à pied de manière sécuritaire et agréable. En outre, certains ont souligné que la sécurité des écoliers n'est pas assurée sur l'avenue des Églises, notamment l'hiver, puisque le déneigement des trottoirs est insatisfaisant sur cette rue qui est pourtant l'artère principale du quartier.

3 Design des rues et stationnement

De manière générale, les Charnycois souhaitent l'embellissement des rues du quartier ancien, l'enfouissement des fils électriques sur l'avenue des Églises et un meilleur éclairage urbain. Cependant, l'état de la chaussée des rues du Vieux-Charny a suscité davantage de commentaires que le design des rues et leurs aménagements. En effet, la condition déplorable de la chaussée à certains endroits du quartier a été relevée par une grande partie des intervenants. Ceux-ci ont l'impression que les réfections ponctuelles entreprises par la Ville sont souvent superficielles. Pour ces intervenants, certaines rues mériteraient d'être entièrement refaites. L'état de vétusté du viaduc du Canadien National (CN) qui traverse le chemin de Charny a aussi soulevé l'inquiétude de quelques citoyens.

Le stationnement est un sujet qui ne fait pas l'unanimité auprès des Charnycois. Plusieurs citoyens aimeraient que le stationnement de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours soit réaménagé en espace

B - PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS

public. D'autres ont dénoncé le fait que, ponctuellement, ce même stationnement ne suffit pas à la demande et que les rues environnantes sont envahies par les automobiles. De plus, certains aimeraient qu'il y ait plus de stationnements autour de la bibliothèque, alors que d'autres croient qu'il y a suffisamment de cases et qu'il faut favoriser les déplacements à pied et à vélo.

Même s'il ne fait pas partie du territoire visé par le PPU, le stationnement des parcs des Chutes-de-la-Chaudière a fait l'objet de plusieurs commentaires de la part des intervenants. Celui-ci est trop souvent occupé par des covoitureurs qui l'utilisent comme «stationnement incitatif», ce qui nuit aux usagers du parc. Cependant, le fait que ce stationnement soit gratuit et permette d'accéder à un parc de cette envergure fait la fierté de plusieurs Charnycois.

Enfin, il est proposé de verdir le stationnement de l'Aquarena, qui est en quelque sorte «l'entrée» de Charny.

4 Espaces publics, parcs et espaces verts

Le parc des Chutes-de-la-Chaudière revêt une importance capitale pour les résidents du Vieux-Charny. Ils y voient un lieu qu'il est essentiel de mettre en valeur pour assurer la vitalité du quartier ancien. Selon plusieurs, il possède le potentiel d'attirer une clientèle touristique dont les commerces du Vieux-Charny pourraient profiter.

Par ailleurs, les aménagements actualisés des parcs situés autour des écoles du Vieux-Charny sont appréciés des citoyens. Il est suggéré d'aménager un parc à chien, des jardins communautaires ou de nouveaux lieux de rencontre intergénérationnels dans le Vieux-Charny. Quelques terrains vacants du quartier ancien sont ciblés ponctuellement pour la création de nouveaux parcs, mais aucune tendance claire n'émerge à ce sujet.

5 Animation du milieu de vie

Selon les commentaires formulés par les participants, les citoyens sont somme toute satisfaits des activités qui ont lieu dans le Vieux-Charny. L'idée de rendre piétonnes ponctuellement certaines rues pour favoriser l'appropriation du quartier par ses citoyens fait l'unanimité. L'avenue des Églises, notamment, pourrait être fermée près de l'église lors d'événements.

6 Patrimoine bâti exceptionnel et insertions architecturales contemporaines

Le cadre bâti patrimonial du Vieux-Charny contribue à donner un cachet singulier au quartier ancien. Sa préservation est toutefois ardue pour plusieurs propriétaires, à la fois pour des raisons économiques, mais surtout pour des raisons de délais et de processus administratifs inefficients. De plus, les propriétaires «exemplaires» qui rénovent et restaurent leur maison se désolent de voir des infrastructures publiques délabrées (trottoirs, poteaux électriques, état de la chaussée, etc.) entourant leur propriété. Alors qu'ils travaillent fort à embellir leur maison, ils se demandent pourquoi leur environnement n'est pas mis davantage en valeur.

7 Densification urbaine, espaces constructibles et non constructibles

Peu de citoyens se sont prononcés particulièrement sur la densification du Vieux-Charny. Certains ont émis leur volonté de maintenir une hauteur d'un à trois étages pour les nouvelles constructions. D'autres citoyens ont demandé que les terrains des anciennes stations-service soient construits (par des maisons ou par des commerces) et non laissés en friches indéfiniment.

Deux sites ont toutefois fait l'objet de plusieurs commentaires, soit le site de Place Charny et le site de l'ancienne gare de Charny. Ceux-ci ont été ciblés comme des lieux potentiels de densification résidentielle et commerciale dont pourrait tirer parti le quartier ancien.

B - PRÉ-CONSULTATION PUBLIQUE ET MÉMOIRES DÉPOSÉS

8 Mixité des usages, commerces de proximité et logement abordable

Les citoyens du Vieux-Charny ont décrié un manque de commerces de proximité dans leur quartier. En effet, plusieurs citoyens se sont dits déçus de voir certains commerces de Charny déménager à Saint-Romuald, où beaucoup d'investissements sont concentrés, au détriment du quartier ancien. Ils aimeraient qu'il y ait plus de commerces à Charny, notamment une boulangerie ou un café ainsi que des services professionnels. La localisation des commerces sur l'avenue des Églises, sur le chemin de Charny et à Place Charny fait l'unanimité.

D'un autre côté, les commerçants se sentent délaissés à la fois par la Ville et par les citoyens de Charny. Les commerçants ont rappelé aux citoyens qui déplorent la délocalisation des commerces qu'ils doivent encourager l'achat local s'ils souhaitent voir plus de commerces survivre ou s'installer dans le secteur. Des incitatifs réglementaires et des programmes pour favoriser le développement de l'offre commerciale charnycoise ont été proposés par plusieurs intervenants.

Si un projet de requalification du site de l'ancienne gare de Charny voit le jour, il est proposé d'y inclure des logements abordables, des commerces au rez-de-chaussée, des locaux pour des organismes communautaires du quartier et même un musée suivant la thématique ferroviaire. Le site est aussi ciblé comme lieu de rassemblement pour tenir un marché public estival. Un projet de requalification de l'ancienne Caisse Desjardins ou de l'ancienne Gare sont également suggérés.

Par ailleurs, la présence de bars à Charny nuit à la qualité de vie du quartier. Le bruit, les interventions policières et les déchets laissés dans la rue par les clients de ces établissements minent la quiétude du Vieux-Charny.

La mixité des usages résidentiels et industriels est aussi une préoccupation des résidents, notamment dans le secteur des rues de la Rotonde et sur une partie du chemin de Charny. L'avenir du golf de Charny en inquiète aussi plusieurs, qui craignent que les activités industrielles prennent de l'ampleur au détriment des résidences environnantes.

9 Encadrement réglementaire

Pour plusieurs citoyens, le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, volet patrimonial (PIIA) est trop sévère. En plus d'exiger des travaux qui sont plus chers, le processus de montage de dossier est un irritant supplémentaire pour les propriétaires de maisons patrimoniales. En effet, même si les informations sont disponibles sur le site web de la Ville de Lévis, qui est détaillé et précis, le dossier est long à monter (même si les travaux visés sont mineurs) et le processus administratif municipal est complexe. L'encadrement pour l'affichage commercial a également été souligné comme étant un irritant pour certains commerçants.

Pour ce qui est du Règlement de zonage et de lotissement, les citoyens s'inquiètent quant à la mixité des fonctions, notamment industrielles et résidentielles, et souhaitent que le nombre de bars soit limité.

10 Autres thèmes

Plusieurs commentaires et propositions «hors thème» ont été formulés par les citoyens. Voici, parmi toutes ces interventions verbales ou écrites, celles qui ont été partagées par plusieurs intervenants :

- La vétusté des conduites d'eau inquiètent plusieurs citoyens pour qui la réfection des infrastructures souterraines est une priorité;
- Bien que le bruit des trains soit généralement toléré à Charny, certains efforts pourraient être faits pour réduire la fréquence de leur sifflet;
- Le bruit de l'autoroute et de la gare de triage pourrait être atténué par l'aménagement d'un mur ou de végétation;
- La signalétique pour indiquer le nom des rues et les entrées du quartier devrait être bonifiée;
- Un hôtel selon la thématique ferroviaire ou un élément signal ferroviaire à l'entrée de Charny serait un bon moyen de mettre en valeur l'histoire du Vieux-Charny.

C ■ CONSULTATIONS SUR INVITATION

MESSAGES ET SOUHAITS EXPRIMÉS PAR LES COMMERÇANTS LORS DE LA PRÉ-CONSULTATION SUR INVITATION

La séance de pré-consultation sur invitation tenue le 29 novembre 2016 a donné l'occasion aux commerçants du Vieux-Charny de se prononcer en groupe sur les enjeux qui les touchent particulièrement. La Corporation Charny-Revit a consigné les faits saillants de cette séance.

1 Territoire identitaire à l'étude du PPU du Vieux-Charny

Aucun commentaire n'a été émis en lien avec ce sujet.

2 Circulation automobile, transport en commun et déplacement actif

Il y a une problématique de circulation et d'embouteillage au coin du boulevard du Centre-Hospitalier et de l'avenue des Églises à l'heure de pointe. Lorsque les autobus scolaires quittent ou arrivent à l'école secondaire, il y a encore plus de congestion routière, puisque l'accès à l'institution se trouve près de cette intersection. De plus, le feu de circulation situé près du dépanneur ne possède aucune flèche prioritaire pour faciliter le virage à droite et ainsi rejoindre l'autoroute 20. De même, sur l'avenue Sous-le-Vent, les automobilistes passent sur la piste cyclable afin de contourner l'embouteillage causé par l'absence de flèche prioritaire pour tourner à gauche au coin boulevard du Centre-Hospitalier et de l'avenue des Églises. La problématique de circulation est renforcée par le fait que beaucoup d'automobilistes du quartier de St-Jean-Chrysostome transitent par ce secteur pour avoir accès à l'autoroute ou pour se rendre à Québec.

Par ailleurs, il est difficile pour les autobus de la STLévis de circuler dans le Vieux-Charny en raison des rues étroites où le stationnement sur rue est autorisé des deux côtés de la chaussée. Il est proposé de pousser la réflexion sur l'avenir de la gare de Charny qui pourrait être intégrée dans le réseau de transport en commun lévisien.

L'avenue des Églises et le chemin de Charny servent de transit pour la circulation lourde, ce qui n'est pas très approprié pour ce secteur du Vieux-Charny où il est souhaitable que les gens circulent à pied et même à vélo. Il faudrait favoriser la venue de cyclistes dans le Vieux-Charny et mieux baliser la piste cyclable. Il est d'ailleurs dangereux pour les piétons et cyclistes de rejoindre la piste cyclable de Charny et de Saint-Romuald en raison du viaduc de l'autoroute 20 et de l'absence de trottoirs près de Place Charny et de la bretelle d'accès à l'autoroute 20.

3 Design des rues et stationnement

Il serait intéressant d'avoir un éclairage de rue avec des lampadaires qui sont plus esthétiques et d'enfourer les fils électriques sur l'avenue des Églises. Sur une section de l'avenue des Églises, le stationnement pourrait être permis d'un seul côté de la rue. La délimitation des cases de stationnement n'est pas optimale, faisant en sorte que moins de cases sont réellement disponibles pour les automobilistes qui souhaitent fréquenter les commerces et services du Vieux-Charny. Il faudrait également mieux signaler les espaces de stationnement public hors rue. En semaine, il manque souvent de stationnements en raison du grand nombre d'activités communautaires près de l'église.

La pointe sur la rue du Sirocco pourrait être aménagée avec un parc ou une aire de repos. Enfin, le trottoir pourrait être prolongé le long de la rue du Sirocco du côté de l'Express du sud.

4 Espaces publics, parcs et espaces verts

L'aménagement d'équipement électrique près de l'ancienne Caisse Desjardins permettrait d'y tenir des événements extérieurs. L'amélioration

C ■ CONSULTATIONS SUR INVITATION

de la place publique où il y a une fontaine au coin de l'avenue des Églises et du chemin de Charny permettrait de la rendre plus attrayante et plus utilisée. Il serait intéressant de faire un nouvel aménagement pour le stationnement de la place de l'église.

5 Animation du milieu de vie

Depuis quelques années, il y a peu d'animation à Place Charny, alors qu'auparavant, le centre commercial était animé par la venue du père Noël et la ferme de Pâques, notamment.

Il faudrait trouver une « image » pour le Vieux-Charny, une thématique propre au quartier qui ferait en sorte que les gens se déplaceraient pour venir dans le secteur. Les lampadaires de l'avenue Cartier sont un bon exemple du genre de « trade-mark » recherché pour Charny. La tenue d'événements locaux comme le festival de blues et la course de tacots doit être favorisée pour stimuler la fréquentation du quartier.

Un concours pourrait être organisé (avec prix en argent) pour encourager les commerçants du Vieux-Charny à décorer leurs commerces durant le temps des Fêtes. Il faudrait faire en sorte que l'avenue des Églises soit bien décorée pendant cette période hivernale.

6 Patrimoine bâti exceptionnel et insertions architecturales contemporaines

Il n'y a aucune plaque d'identification des maisons patrimoniales ni de panneaux d'interprétation comme à Saint-Romuald ou Saint-Nicolas pour les églises et les autres lieux d'intérêt historique du secteur.

Un programme de subvention pour refaire les façades des bâtiments résidentiels convertis en vocation commerciale sur l'avenue des églises serait bénéfique pour l'ambiance du quartier ancien.

7 Densification urbaine, espaces constructibles et non constructibles

Il n'y a plus vraiment d'espace à construire à Charny. Toutefois, un questionnement persiste quant à l'avenue des deux terrains vacants situés au coin de la rue du Maréchal-Joffre et de l'avenue des Églises où se trouvaient anciennement deux stations-service. Ces terrains sont à l'entrée de la ville et mériteraient d'être revalorisés.

La densification, notamment l'aspect architectural, doit être encadrée. Elle doit se faire en harmonie avec les bâtiments existants avec des lignes architecturales plus conservatrices dans un contexte de quartier ancien. Par exemple, certains bâtiments construits sur l'avenue des Églises détonnent dans le paysage du secteur tant par leur hauteur que par leur aspect visuel et les matériaux utilisés.

Une réflexion plus poussée quant à certains bâtiments désaffectés et terrains mal entretenus doit être menée par la Ville, au bénéfice des commerçants situés à proximité.

8 Mixité des usages, commerces de proximité et logement abordable

L'attraction de nouveaux commerces de proximité et spécialisés (ex. : boulangerie artisanale, galerie d'art, etc.) qui se démarqueront est essentielle. Il faut aussi avoir à l'esprit qu'il faut les faire vivre ! Pour dynamiser le secteur commercial, il faut concentrer les efforts de la Ville dans un secteur en particulier, soit sur l'avenue des Églises. D'ailleurs, la Ville doit, dans sa volonté de revitaliser le secteur, collaborer avec les promoteurs et commerçants pour octroyer des permis de construction plus rapidement. Enfin, les commerçants aimeraient être mieux informés des travaux publics qui risquent de nuire à l'accessibilité de leur établissement. Ils aimeraient notamment obtenir de la Ville des informations quant à la nature des travaux et leur échéancier.

C ■ CONSULTATIONS SUR INVITATION

9 Encadrement réglementaire

L'affichage commercial est une préoccupation (tant l'affichage permanent que l'affichage temporaire). Il faut déréglementer l'affichage temporaire afin de permettre aux commerçants de publiciser des événements sans recevoir des contraventions de la Ville.

Il serait intéressant d'avoir un affichage commun pour les commerces du Vieux-Charny, un peu à la manière des quartiers industriels. L'annonce des commerces situés sur les rues secondaires pourrait être faite sur les artères principales.

10 Autres thèmes

L'avenir de Place Charny inquiète les commerçants du Vieux-Charny. La fermeture des portes du Métro donnant accès au centre commercial s'est traduite par une baisse flagrante de l'achalandage du centre commercial. Il y a plusieurs locaux vacants et plusieurs commerçants pensent à quitter l'endroit. La Ville devrait communiquer avec le gestionnaire de Place Charny afin de connaître la vision d'avenir du bâtiment, puisque celui-ci n'est pas très communicatif avec les commerçants.

ANNEXE : Consultation sur invitaiton (organismes)



Compte-rendu
Consultation sur invitation-organismes de Charny
Jeudi 25 mars 2017

1. Mot d'introduction

Elyse explique, de façon résumée, les consultations publiques, ce qu'est un PPU ainsi que la présentation des objectifs de la rencontre. Un tour de table suit afin de présenter tous les intervenants présents et les organismes qu'ils représentent.

Il y a des représentants de : Corporation Charny Revit, Fabrique Saint-Jean-l'Évangéliste, Club de l'Amitié, Club Lions de Charny, Club de pétanque 4 Saisons, Boulodrome de Charny, Chevaliers de Colomb, Albatros, Maison des jeunes de Charny, Cercle de Fermières et des Filles d'Isabelle.

2. Échéancier du PPU de Charny

Elyse explique la suite des choses pour le PPU et que la consultation publique présentant le plan d'action du PPU de Charny est reportée en 2018. Le rapport de la préconsultation qui s'est tenue en mai 2016 sera mis en ligne à la fin du mois de mars 2017.

3. Thèmes de réflexion

Voici un résumé de ce qui a été soulevé lors de la rencontre :

a) Territoire identitaire à l'étude pour le PPU du Vieux-Charny

Les gens se questionnent et s'expliquent mal le fait que le Parc des chutes-de-la-Chaudière ne fasse pas partie de la réflexion sur le PPU de Charny. Il s'agit d'un point majeur de développement pour Charny. Les gens de Charny avaient accès directement à la rivière avant la construction de l'autoroute 73. La population de Charny se sent encore très attachée aux chutes. Les îles sur la rivière devraient être intégrées au PPU afin de réfléchir sur ce qu'il serait possible de faire en les rendant accessibles afin d'attirer les visiteurs : site d'observation d'oiseaux et des sites particuliers à l'exemple de l'Île aux Lilas à Ste-Marie, ou les remettre à leur état naturel.

b) Circulation automobile, transport actif et transport en commun

Il faudrait valider où se dirige le trafic : Québec ou Lévis, faire une étude à ce sujet afin de mieux réfléchir aux solutions. On parle de mieux aménager les trottoirs et mieux les entretenir, ils sont souvent très étroits. Il n'y a pas de trottoirs partout (ex. : avenue des Églises).

Le transport en commun n'est pas très bien structuré à Charny. Les autobus passent maintenant aux 30 minutes plutôt qu'aux 15 minutes et il est difficile d'arrimer les transferts. Les gens se sentent moins bien desservis qu'avant les fusions. Les jeunes n'utilisent presque pas le transport en commun, car les distances à faire qui sont courtes prennent beaucoup trop de temps et les transferts sont mal programmés; cela ne favorise pas leur utilisation. Les gens ont aussi mentionné l'entretien des abris. Pourquoi ne pas utiliser les rails pour amener les gens vers Lévis. Les gens qui veulent se rendre à Montréal pourraient être invités à venir se stationner à la gare de Charny afin de prendre le train; cela pourrait aider à avoir des commerces à proximité. Fermer les rues lors de certaines fins de semaine dans l'année pour les rendre piétonnes et favoriser le transport actif un peu sous le même principe que la « Fête des voisins ».

c) Design des rues et stationnement

Embellir la rue Joseph-Hudon où les écoles. Présentement, c'est une avenue de clôture. Mieux aménager l'avenue des Églises, la rendre plus belle et attrayante. Le stationnement est un handicap à l'installation de commerces dans le Vieux-Charny. Il n'est pas assez suffisant et il n'y a aucune signalisation indiquant les stationnements publics dans le Vieux-Charny. Un stationnement près de l'église serait réservé aux locataires d'un bâtiment à proximité, mais ces locataires se stationnent dans le stationnement devant l'église et le stationnement réservé n'est pas utilisé. Avoir un Vieux-Charny à l'échelle humaine.

d) Espaces publics, parcs et espaces verts

Améliorer l'espace près du centre d'archives publiques (il y a un parc à proximité), aménager des parcs pour adultes, améliorer la place publique avec la fontaine (coin avenue des Églises et chemin de Charny) pour la rendre plus conviviale. On parle aussi d'aménagement pour le stationnement de la Place de l'église. Le parc devant le presbytère relèverait de la Ville et les bancs et l'aménagement sont à refaire complètement. Il y a aussi les escaliers, du côté du presbytère, qui seraient aussi de la responsabilité de la Ville et ils sont à refaire et ne sont plus déneigés par mesure de sécurité pour les utilisateurs. Pour favoriser les gens à circuler à pied, des aires de repos pourraient être aménagés le long de l'avenue des Églises. Il y a moins de vandalisme dans les parcs qu'auparavant. Un espace vert pourrait être aménagé sur le terrain de Synagri.

e) Animation du milieu de vie

Il y a un grand besoin d'avoir de nouveaux commerces de proximité à Charny et de conserver ceux qui sont encore présents. Avoir un marché public durant l'été à la gare, de la musique sur le parvis de l'église. Il est mentionné d'éviter, dans la mesure du possible, qu'il y ait plusieurs activités en même temps à Charny organisées par les organismes.

On parle d'avoir un point de service pour le tourisme à Charny. Des idées pour des sentiers pédestres avec le pont vers Saint-Rédempteur sont suggérées et on réfère à la Promenade Redmond à Saint-Georges et la poursuite des sentiers pédestres de Breakeyville vers Charny.

f) Patrimoine bâti exceptionnel et insertions architecturales contemporaines

Charny est un endroit unique pour son patrimoine bâti. Cependant, plusieurs propriétés ont un grand besoin de rénovations et d'entretien. Les nouvelles constructions devraient avoir un souci de bien s'intégrer à leur environnement bâti (exemple de la nouvelle construction sur l'avenue des Églises).

g) Densification urbaine, espaces constructibles et non constructibles

Il n'y a plus vraiment d'espace à construire à Charny. Le bâtiment construit sur l'avenue des Églises (Géomog) contraste dans le paysage du secteur tant par sa hauteur que par son aspect visuel et les matériaux utilisés. On se questionne sur ce qui adviendra des deux terrains vacants au coin Maréchal-Joffre et avenue des Églises où se trouvaient anciennement deux stations-service. Ces terrains sont à l'entrée de la ville et ne sont pas très beaux !

h) Mixité d'usages, commerces de proximité et logements abordables

Le point central est celui de d'attirer des commerces de proximité qui se démarqueront et avoir aussi à l'esprit de les faire vivre ! Dynamiser le secteur commercial et concentrer les efforts de la Ville à un secteur précis (avenue des Églises) : favoriser la venue de nouveaux commerces : boulangerie artisanale. On soulève aussi la problématique des commerces qui délaissent Place Charny qui est maintenant presque déserte. On parle de logements, mais surtout de logements abordables plutôt que des condos.

i) Encadrement réglementaire

Les organismes n'ont pas de place pour s'afficher au Centre Paul-Bouillé (Cercle de Fermières et Boulodrome). Les gens ne souhaitent pas voir d'autres panneaux d'affichage « Pattinson » s'installer à Charny où ce n'est que de la publicité qui y passe.